

ENCORE LA GUILLOTINE!...

Oui, nom de dieu, encore elle! L'affreuse goule va se payer de nouvelles victimes. Et c'est là-bas... bien loin: au pays du silence et des tortures, à Cayenne.

Quant c'est en un centre vivant que se mijote l'assassinat légal, c'est moins horifique. La monstruosité de l'acte ne se double pas d'indifférence populaire: on sait vite la chose, nul ne l'ignore, tous sont aux écoutes, les malédictions pleuvent, et c'est sous les crachats que Deibler dresse sa machine.

Hélas, dans le lointain de la Guyane, il n'en va pas de même. C'est en quelques lignes banales que, l'autre matin, *l'Éclair* annonçait - pour couronner la boucherie d'octobre - la condamnation à mort de deux malheureux: Girier et Monière.

Il y a à boire et à manger dans la note de *l'Éclair*; on y dit que la tenue de Girier, véritablement anarchiste convaincu, a été très bonne; on ajoute que sa condamnation «*a paru inique*» et que «*cet accusé, qui s'est déclaré innocent, a refusé de signer son recours en grâce*».

Voici maintenant pour satisfaire les jean-foutre: «*L'administration du bagne, dérogeant à ses habitudes, grâce à un directeur d'esprit libéral, a accordé à chaque accusé un défenseur, choisi en dehors du corps des surveillants militaires et du cadre administratif...*».

Et la soif de justice de ces bonshommes, facilement éteignable, aura été satisfaite.

Du moment qu'on a fourni des avocats aux accusés, - qu'exiger de plus?

Ces avocats.... Quelle macabre fumisterie ça a dû être! Je veux bien qu'eux aient joué franc jeu, aient fait des pieds des pattes pour tirer leurs clients de la mort. Mais quels arguments invoquer en face de cette administration de bandits qui s'est payé le massacre d'octobre et a eu le cynisme d'avouer qu'elle a assassiné le petit Simon pour avoir crié: «*Vive l'Anarchie!*».

Surtout qu'il y avait de vieilles rancunes à assouvir: Girier est un des auteurs des lettres parues l'an dernier (dans *l'Éclair* aussi) dévoilant quelques-unes des tortures coutumières du bagne.

Quant à l'autre victime, Monière, qui est-il? Avec le vulgaire mépris qu'on a pour les pauvres bougres, on assure qu'il a le casier judiciaire chargé... voilà qui demanderait épluchage sérieux. Mais, peu importe! Qu'il soit n'importe quoi, qu'il ait été n'importe qui, son passé n'a pas à peser sur le présent: actuellement, il râle pour une cause indubitablement juste, il est une des victimes du bagne!

Girier, lui, n'est pas un inconnu - il fut un camarade, un ami, il est resté un brave cœur. Après les terribles souffrances endurées, il se dénote tel qu'il a toujours été: plein de souverain mépris pour l'autorité; exécrant toujours les vilénies, les bassesses, il refuse de signer son recours en grâce.

Peut-être envisage-t-il la guillotine comme la moins douloureuse solution?.... Après sa vie de souffrances: enfance malheureuse, jeunesse passée en prison, - n'ayant eu, comme entr'acte, avant la Guyane, que quelques mois de soleil, le couperet de Deibler, tranchant l'agonie du bagne... c'est la délivrance!

Mais, si lui peut trouver bon de se précipiter dans la mort, - ceux qu'horripile la guillotine n'ont pas à sonder ses pensées. Ceux qui se sentent quelque chose d'humain dans la peau, se doivent à eux-mêmes, d'hurler contre semblable monstruosité! Hé quoi, n'est-elle donc pas assez longue la litanie des anarchistes guillotins?

Il y a quelques mois, l'amnistie venait.

Dérisoire pacification!

Elle n'a pas tiré Girier de l'enfer de Cayenne. Lui, qui est - sans conteste - un condamné politique.

Et voilà que pour mieux affirmer le mensonge de ces attitudes, on dresse la guillotine pour lui!

Qui donc peut douter qu'il n'y a pas là assassinat?

Assassinat d'autant plus monstrueux qu'il s'accomplit au loin, en un enfer d'où les sanglots des malheureux n'arrivent pas jusqu'à nous.

L'infâme silence continuera-t-il?

En tous cas, le dernier mot va être dit par Félix: dressera-t-il le couperet?

Émile POUGET.
